

Réponse PTB : Questionnaire CNAPD

Question 1. Les armes nucléaires

> Votre parti est-il favorable à ce que la Belgique signe et ratifie le Traité d'interdiction des armes nucléaires durant la législature 2019-2024 ? Pourquoi?

Oui. Le Traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires marque une étape logique vers un monde sans armes nucléaires. 122 pays l'ont signé. Mais la Belgique a décidé de boycotter les négociations. Les motifs invoqués par le gouvernement pour justifier son refus étaient pour le moins laconiques : l'OTAN, au sein de laquelle la Belgique forme une alliance avec des puissances nucléaires comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, considère les armes nucléaires comme essentielles. . Il nous semble clair que nous devons signer le Traité d'interdiction des armes nucléaires et remettre en question notre participation à l'OTAN.

> Dans quelle mesure cette revendication fait-elle partie des priorités de votre formation politique ?

Le monde aspire à la paix. Nous voulons que la menace de guerre soit remplacée par le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, comme le prévoit la Charte des Nations Unies. Nous voulons un monde qui garantisse la paix et la sécurité par le désarmement. À l'heure actuelle, les choses semblent aller dans le sens contraire. Il est temps de rompre avec cette logique de guerre. Le gouvernement doit promouvoir activement le désarmement nucléaire, comme le veut la population. Nous devons prendre l'initiative et convaincre les autres États.

Question: Le déploiement des nouvelles bombes B61 en Belgique?

> Comment votre parti se positionne-t-il par rapport au constat posé ci-dessus ?

Les États-Unis sont en train de renouveler leur arsenal nucléaire et Washington se retire des accords de désarmement nucléaire et développe des armes nucléaires de taille réduite. En 2018, l'administration américaine a élaboré une nouvelle doctrine nucléaire qui facilite le déploiement des armes nucléaires. C'est un pas vers la normalisation d'une guerre nucléaire.

La Belgique est l'un des rares pays au monde à posséder des armes nucléaires américaines sur son territoire. Ces armes sont capables de rayer de la carte une ville comme Anvers. Pour nous, c'est le moment idéal pour remettre en question la présence de ces bombes nucléaires sur notre territoire. Les armes nucléaires de Kleine Brogel doivent disparaître. D'autres pays membres de l'OTAN l'ont déjà fait avant nous : il y a des années, la Grèce, la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont décidé de ne plus autoriser l'entrée d'armes nucléaires américaines sur leur territoire.

Il est donc parfaitement possible de le faire, c'est une question de volonté politique.

→ Votre parti est-il opposé au déploiement de ces nouvelles bombes B61-12 en Belgique ?
Oui

→ Dans quelle mesure cette revendication fait-elle partie des priorités de votre formation politique ? cf. plus haut. Un pas est fait vers la normalisation d'une guerre nucléaire. C'est un danger pour toute la planète. Il est important que notre pays ne se laisse pas emmener dans des aventures de guerre, mais fait tout pour promouvoir le désarmement et prend l'initiative pour un monde sans armes nucléaires.

→ Votre parti estime-t-il que la participation de la Belgique au partage du « fardeau nucléaire » de l'OTAN est légitime et qu'elle ne contrevient pas aux obligations internationales de la Belgique au regard du Traité de non-prolifération ?

La participation de la Belgique au partage du « fardeau nucléaire » de l'OTAN n'est pas légitime et contrevient aux obligations internationales de la Belgique au regard du Traité de non-prolifération. L'OTAN est une alliance militaire agressive dont les ambitions s'étendent des Philippines à la Colombie. Nous ne voulons pas d'une telle alliance, nous voulons une politique de paix active. L'OTAN considère les armes nucléaires comme la pierre angulaire de sa politique. Nous voulons que le traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires soit respecté. Ce sont deux visions incompatibles. C'est pourquoi nous devons quitter l'OTAN. Des pays comme la Suède, la Finlande, l'Irlande, l'Autriche et la Suisse ne sont pas, non plus, membres de l'OTAN. Pourquoi notre pays ne pourrait-il pas faire pareil ?

Si vous avez répondu Oui à la question précédente : précisez les manières dont votre parti envisage le travail, au sein de l'OTAN, pour réduire la menace mondiale d'utilisation de l'arme nucléaire (telle que stipulée dans tous les concepts stratégiques successifs de l'Alliance depuis la chute de l'URSS)

Nous nous retirons des alliances militaires qui nous entraînent dans des aventures guerrières menées par Trump et les États-Unis. Nous sortons la Belgique de l'OTAN et l'OTAN de la Belgique.

Question : La capacité nucléaire des avions chasseurs-bombardiers

- Votre parti est-t-il opposé au fait de prolonger la capacité nucléaire de l'armée belge dès la législature 2019-2024 ? Oui
- Pourquoi ? Nous ne voulons pas de capacité nucléaire de l'armée belge. Nous ne voulons pas de nouveaux avions bombardiers tout court.
- Vouloir plus d'armes c'est se livrer à une course aux armements et non à une politique de sécurité. Travailler pour la paix c'est : arrêter la militarisation et réduire les dépenses liées à la défense. Nous arrêtons d'acheter de nouveaux avions de chasse. Nous arrêtons la recherche et l'investissement dans l'armement militaire offensif, comme les drones armés. Plus aucun achat de ce type ! Nous débloquons cet argent pour la coopération internationale, pour notre sécurité sociale, pour la lutte contre la crise climatique. L'achat de 34 nouveaux avions de combat F-35 coûte au pays 15 milliards d'euros alors que 16 % de la population vit dans la pauvreté. Avec le budget de seulement sept avions de combat de ce type, nous pouvons combler le déficit de sécurité sociale pour un an. Pour la défense de l'espace aérien belge, nous avons besoin de quatre ou cinq avions de combat tout au plus.
- Dans quelle mesure cette revendication fait-elle partie des priorités de votre formation politique ?

Question 2 : Le remplacement des avions chasseurs-bombardiers F16

- D'une manière générale, votre parti est-il en faveur de tels investissements dans du matériel lié à la défense
Non
- Cf. la réponse plus haut. Nous optons pour une politique de paix active. Défense doit s'entendre réellement comme « défense du territoire » et n'est pas synonyme d'interventions étrangères qui créent le chaos, l'exode de réfugiés et le terrorisme. Nous disons halte à la militarisation du budget et de la société. Nous luttons pour un monde qui réduit les budgets

militaires au lieu de les gonfler. La paix passe par le désarmement, pas par l'armement.

- Votre parti est-il satisfait de la manière dont le processus de remplacement des F16 a été organisé par le gouvernement Michel ?
Non.

On ne conteste pas seulement le processus mais surtout la façon dont le gouvernement Michel nous présente le remplacement des F-16: par une approche purement technique. La question du remplacement des avions de combat F-16 a été principalement posée, selon l'argumentaire « les F-16 atteindront prochainement leur durée de vie maximale, il faut les remplacer ».

Or, en pleine période d'austérité et alors que d'autres secteurs connaissent des coupes budgétaires importantes, en sachant que les interventions militaires et l'utilisation des avions de guerre n'ont jamais apportés la paix et la stabilité, à qui va servir le remplacement des F-16.

Le fait que le Colonel responsable des avions militaires et le Lieutenant-Colonel responsable de la flotte des F-16 n'ont pas été consulté ni impliqué dans le processus préparatoire sur le remplacement est incroyable.

L'ancien conseiller à la Défense quitte son emploi pour devenir consultant pour Lockheed Martin, en plein milieu de la procédure. Il ne faut pas faire un dessin.

- Selon votre parti, le fait que trois constructeurs en lice se soient retirés de la course – pour certains en dénonçant des termes d'appel d'offre biaisés – n'érode-t-il pas la légitimité de l'ensemble du processus ?
Oui.
- Tous les partis politiques ne participant pas au gouvernement se sont prononcés pour un report de la procédure de remplacement des F16. Défendez-vous toujours cette position ?
Oui.
- Si oui, votre parti est-il prêt à dénoncer le « Memorandum of Understanding » liant la Belgique aux Etats-Unis ?
Oui.
- Pourquoi ? Comme expliqué en haut. La paix passe par le désarmement, pas par l'armement.

Question :

Les différents investissements dans le secteur de la défense du gouvernement Michel suivent l'engagement, souscrit par le gouvernement Di Rupo en affaires courantes à l'occasion du sommet de l'OTAN de septembre 2014, d'allouer 2% du PIB belge à la défense. 20% de ce budget devant être alloués aux dépenses d'investissement. Si ce dernier objectif est désormais rempli, la Belgique entend au moins atteindre la barre de 1,3% du PIB à l'horizon 2030.

- Comment se positionne votre parti vis-à-vis de cet engagement et de la trajectoire prise par le gouvernement Michel ?

cf. réponse plus haut. Vouloir plus d'armes c'est se livrer à une course aux armements et non à une politique de sécurité. Travailler pour la paix c'est : arrêter la militarisation et réduire les dépenses liées à la défense. Nous arrêtons d'acheter de nouveaux avions de chasse. Nous arrêtons la recherche et l'investissement dans l'armement militaire offensif, comme les drones armés. Plus

aucun achat de ce type ! Nous débloquons cet argent pour la coopération internationale, pour notre sécurité sociale, pour la lutte contre la crise climatique. L'achat de 34 nouveaux avions de combat F-35 coûte au pays 15 milliards d'euros alors que 16 % de la population vit dans la pauvreté. Avec le budget de seulement sept avions de combat de ce type, nous pouvons combler le déficit de sécurité sociale pour un an. Pour la défense de l'espace aérien belge, nous avons besoin de quatre ou cinq avions de combat tout au plus.

→ Le budget de la défense est aujourd'hui d'environ 1% du PIB belge. Celui de la justice est de 0,7%. Cet écart révèle-t-il une priorité de votre parti ?

C'est clair que l'argent qui est dépensé en défense ne pourrait pas être utilisé ailleurs. Pour nous il est clair que les besoins sociaux de la population sont énormes, et que cet argent devrait être investi dans l'enseignement, la justice, les pensions, ...

→ Quel est le cadre fixé par votre parti à l'intérieur duquel vous entendez soutenir l'envoi de l'armée belge à l'extérieur de ses frontières ?

Pour nous, il faut rompre avec la logique de guerre. La guerre ne constitue pas une approche de politique étrangère. Nous voulons une défense purement défensive. Nous rompons avec ce qui a jusqu'ici constitué la mission centrale de notre armée. Il ne s'agit plus de mener des missions et des interventions à l'étranger. Il s'agit de remplir des fonctions purement défensives. La Suisse, pays officiellement neutre, peut être une source d'inspiration.

Nous trouvons important aussi de rompre avec l'économie de guerre. Autrement dit : arrêter de jeter de l'huile sur le feu. Couper l'oxygène financier et économique des conflits et donner toutes les chances aux solutions négociées localement, dans le respect de la souveraineté des peuples. La Belgique pourra jouer un rôle important la dessus.

Il faut selon nous aussi investir dans la diplomatie de la paix. Les accords de paix locaux et régionaux ont les meilleures chances de succès. Toutes les guerres se terminent à la table des négociations. Les pays doivent pouvoir être souverains, afin que leur propre peuple puisse avoir son mot à dire. En Belgique, nous voulons la transparence et la participation des citoyens à toutes les décisions importantes concernant la défense et la politique étrangère. Nous voulons des référendums contraignants sur des enjeux fondamentaux concernant la guerre et la paix.

La Belgique peut assumer des tâches de maintien de la paix, comme elle a fait au Liban avec la mission de déminage, mais uniquement dans le cadre strict d'un accord de paix régional multilatéral, avec la participation du pays hôte et dans le strict respect du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous voulons aussi un « triple verrou », comme en Irlande. En vertu des sauvegardes triple lock (triple verrou), les troupes irlandaises ne peuvent partir en mission de paix qu'avec l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU, du gouvernement et du parlement. Opter pour une politique de paix active, c'est : refuser l'ingérence militaire occidentale et la course aux armements.

Question :

Les derniers accords de gouvernement fédéraux ont tous souligné l'évolution de l'armée comme un outil de politique étrangère. Ainsi, maintenir le qualificatif de « défense » est, si pas trompeur, en tout cas réducteur.

→ Votre parti soutient-il, à l'image de ce qui a été fait en France par exemple, le changement de nom du ministère de la « défense » en ministère « des forces armées » ?

Notre parti n'a pas encore étudié cette question. Par contre il est important de continuer à exiger que « défense » garde cette mission de « défense ».

Question 3. L'évolution de la politique européenne de sécurité et de défense commune (PSDC)

→ Comment se positionne votre parti par rapport à cette phrase de Federica Mogherini, qui illustre l'évolution que prend la PSDC depuis le Conseil européen des 19 et 20 décembre 2013 : « *Pour l'Europe, pouvoir de convaincre et pouvoir de contraindre vont de pair* » ?

En matière de défense et de désarmement, nous œuvrons à une coopération avec les pays voisins. Cependant, les liens de coopération au niveau européen tendent systématiquement à évoluer vers une armée européenne avec la perspective d'un complexe militaro-industriel européen. Des fonds sont en même temps injectés dans les multinationales européennes de l'armement. Nous devons rompre avec cette vision, qui est énoncée à l'article 42 du traité sur l'Union européenne. Nous voulons une coopération européenne qui serve précisément à réduire les investissements en faveur de la guerre. Une coopération européenne qui se situerait aux antipodes des traités européens et de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

Question :

A l'instar du concept stratégique de l'OTAN, la majorité des menaces identifiées par la PSDC sont de nature socio-économique. Ces menaces font écho au constat posé dès 2008 par le Conseil européen selon lequel la prospérité de l'Union dépend de ses capacités militaires.

→ Votre parti estime-t-il que la prospérité européenne (notamment la sécurité de l'approvisionnement énergétique) pourrait entrer en contradiction avec la prospérité nord-américaine ?

Oui

La prospérité européenne ? Pour quelle classe sociale ?

Oui il y a une contradiction énergétique entre les pouvoirs. C'est pour ça qu'il faut mettre en œuvre rapidement la révolution hydrogène. Cela sera bon pour le climat, et pour la souveraineté de notre approvisionnement.

Si non, quelle est, pour votre parti, la plus-value offerte par la PSDC vis-à-vis de l'OTAN ?

Pour nous il n'y a pas.

Une force européenne d'intervention n'est pas une alternative. Les bombes européennes ne sont pas moins mortelles que les bombes américaines. Les interventions militaires européennes ne créent pas plus de paix mais le même chaos que les guerres menées par les États-Unis. Pourtant, tous les groupements européens vont dans le sens d'une armée européenne soutenue par un complexe militaro-industriel européen. En juin 2016, l'Union européenne a adopté une stratégie pour devenir plus indépendante en matière de sécurité et de politique extérieure, l' « autonomie stratégique ». L'Union européenne défend systématiquement l'accroissement de l'armement dans le cadre d'une union de défense dont l'objectif serait de devenir un « acteur mondial ». Il s'agit donc de pouvoir intervenir militairement partout dans le monde, comme les États-Unis. Cela signifie un budget militaire distinct et des structures de commandement et d'opérations propres. Cette « autonomie » signifie en fin de compte une véritable armée européenne.

Plus généralement, votre parti soutien-il l'idée selon laquelle la prospérité de l'Union dépend de ses capacités militaires ?

Non

La prospérité de l'Union dépend de ses travailleurs. C'est eux qui créent la richesse, et des

systèmes de protection sociale financés par les cotisations des travailleurs (et employeurs). Les capacités militaires sont uniquement pour se défendre.

→ Votre parti soutient-il la logique fixée par le Conseil européen (puis par la Commission européenne) afin de matérialiser la PSDC, c'est-à-dire via le renforcement des capacités communes par le renforcement de l'industrie européenne intégrée de la défense ?

Non

La Commission européenne constate elle-même qu'il y a de nombreuses redondances en matière de systèmes d'armes et un manque d'efficacité dans l'Union européenne. En d'autres termes, les États membres ne manquent pas de moyens pour défendre leur territoire, ils en ont trop. La collaboration européenne offre donc une énorme opportunité pour réduire ensemble les arsenaux. Notre collaboration au niveau européen devrait se limiter au cadre strict de la défense du territoire. Ainsi, nous pouvons rapidement réduire la surcapacité militaire. Nous ne voulons pas d'obligation d'armement pour les États membres dans les traités européens. Nous abrogeons l'article 42 du traité sur l'Union européenne qui place la militarisation dans les fondements de l'Union européenne. Nous sommes pour la défense. Il faut mettre fin à la recherche et aux investissements consacrés à l'armement militaire offensif, comme des drones armés ou des avions de combat.

→ Votre parti prévoit-il de questionner l'opportunité du fonds européen pour la défense ?

Oui.

Question 4 : Les lois et politiques prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme

Afin de circonscrire nos questions, nous nous permettons de joindre au présent questionnaire, le plaidoyer que la CNAPD a récemment diffusé par rapport aux lois et politiques qu'elle qualifie de *liberticides* et *démocraticides*. Merci de lire le plaidoyer annexé avant de répondre aux questions ci-dessous.

→ Votre parti partage-t-il le constat posé par le texte, qui dénonce les inclinaisons liberticides et democraticides de la lutte contre le terrorisme ?

Oui

La séparation des pouvoirs est un pilier de l'État de droit. Le pouvoir judiciaire doit constituer une protection contre l'arbitraire et un contrepoids au pouvoir exécutif. La justice doit rester indépendante. Nous nous opposons aux tentatives de la soumettre au gouvernement et aux services de police.

Les juges d'instruction sont garants de la transparence et du contrôle de la légalité des procédures d'enquête de la police, des services de sécurité et du ministère public. Ils doivent rester maîtres de l'enquête judiciaire.

Les droits de la défense doivent être garantis, tant dans une procédure civile que pénale. Les dossiers « secrets » auxquels seul le tribunal a accès ne sont donc pas acceptables, tout comme la réduction des possibilités de recours dans les procédures civiles. On peut parler de justice rapide, mais pas aux dépens des droits de la défense.

Concernant la lutte contre le terrorisme : Le gouvernement a le devoir de protéger ses citoyens. Néanmoins, les gouvernements prennent toujours plus de mesures de sécurité qui

limitent nos libertés dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Ces mesures doivent répondre à des conditions strictes pour éviter de violer nos droits fondamentaux. La lutte contre le terrorisme ne peut conduire à des décisions qui minent l'État de droit. C'est justement le but que les terroristes poursuivent.

Pour lutter contre le terrorisme, il faut prendre des mesures fermes pour éviter les crimes terroristes et lutter contre le recrutement terroriste. Ces mesures doivent être ciblées et viser les personnes qui représentent une menace réelle. Nous défendons une approche globale comprenant un volet judiciaire répressif, mais aussi un volet de prévention et de politique sociale. Il faut s'attacher aux menaces et aux conséquences, mais aussi aux causes.

Pour lutter contre le recrutement terroriste, il faut concentrer les efforts sur les lignes de recrutement, les personnes qui organisent la propagande et leurs canaux de communication. Notre politique de lutte contre le terrorisme doit être ciblée et ne doit pas suspecter des communautés entières. Les services de renseignement doivent collecter des données plus ciblées et se concentrer sur les personnes qui représentent un réel danger pour notre sécurité au lieu d'espionner toute la population.

La politique répressive actuelle tend à militariser la société alors qu'elle devrait veiller à augmenter le nombre de juges d'instruction spécialisés dans la lutte contre le terrorisme

→ Comment votre parti se positionne-t-il par rapport au glissement progressif de l'équilibre des pouvoirs au profit du pouvoir exécutif et à l'insécurité juridique dans laquelle sont plongés les citoyens et les mouvements sociaux dans l'exercice de leurs droits démocratiques fondamentaux ?

Le gouvernement Michel et, a fortiori, la N-VA veulent se débarrasser des organisations qui défendent les intérêts collectifs des travailleurs. Ce qu'ils veulent, ce sont des syndicats corporatistes qui se préoccupent de la productivité des travailleurs et n'ont d'yeux que pour l'intérêt de l'entreprise.

Plusieurs partis gouvernementaux ont lancé des projets de loi pour limiter les ressources et le pouvoir des syndicats. Le gouvernement veut contrôler les finances des syndicats.

Le gouvernement Michel voulait aussi donner une personnalité juridique aux syndicats. Afin de pouvoir les poursuivre en cas de « grèves irresponsables » ou d'incidents éventuels lors de manifestations. Imaginez que l'organisation syndicale puisse être tenue responsable de chaque incident et de chaque provocation. C'est ce que veulent le gouvernement et le patronat : menacer en permanence les syndicats de poursuites judiciaires et limiter ainsi leur capacité à mener des actions collectives.

De la même manière, le droit de grève est intimement lié au droit de faire des piquets de grève. Il ne se limite pas au droit individuel de ne pas aller travailler. C'est ce qu'a encore rappelé il y a quelques années le Comité européen des droits sociaux qui est responsable de faire appliquer la Charte sociale européenne. Celle-là même qui garantit le droit de grève. La Belgique a été condamnée pour le recours aux astreintes contre des piquets de grève.

Les libertés d'association, d'expression et d'action sociale sont des droits fondamentaux qui nous concernent tous. Les droits syndicaux sont des droits humains. Ils jouent un rôle essentiel dans la lutte pour la justice sociale.

→ Pour votre parti, « efficacité de la justice » rime-t-elle avec abandon progressif de ses prérogatives au profit du pouvoir exécutif ?

Aujourd'hui, la politique vise surtout le développement du volet répressif de la lutte contre la criminalité. Néanmoins, l'influence de la police sur la criminalité est plutôt limitée car les

causes de la criminalité se trouvent hors de la sphère de compétence de la police.

Il faut mettre l'accent sur l'interaction entre inégalité et insécurité. Des scientifiques, comme Richard Wilkinson et Kate Pickett, ont montré que les sociétés avec une grande disparité de revenus étaient moins sûres. Plus une société est inégale, plus il y a de meurtres et de personnes en prison. Dans les sociétés plus égalitaires, il y a moins de violence et de criminalité.

Pour mettre réellement fin à la criminalité, il faut une société fondamentalement différente qui supprime l'inégalité structurelle et, ainsi, le terreau principal de la criminalité, une société où la collaboration remplace l'égoïsme et où le développement culturel et social remplace l'appât du gain rapide. Il est important de rendre la société plus égale pour favoriser la sécurité.

Le texte souligne notamment l'extension des prérogatives de coercition du pouvoir communal. Désormais, se développe toute une chaîne procédurale parallèle à la justice pénale, au sein de laquelle le constat, la poursuite et l'application de la peine peuvent être confiés entièrement à des fonctionnaires communaux, sans donc plus aucune garantie d'impartialité et d'indépendance et faisant peser des menaces sérieuses sur les garanties procédurales du procès équitable.

Si l'on faisait de la politique fiction, avec par exemple en mémoire les résultats de la liste *Forza Ninove* lors des dernières élections communales, l'on peut facilement envisager comment un tel arsenal pourrait être réorienté pour criminaliser l'expression démocratique citoyenne.

→ Votre parti partage-t-il ce constat ?

Oui

Notre parti n'a pas encore étudié cette question.

→ Votre parti entend-il mettre en place des garde-fous à la puissance coercitive de plus en plus grande de l'autorité communale ?

Oui, nous sommes contre les SAC (sanctions administratifs communales).

→ Votre parti est-il en faveur d'un « état d'urgence » à l'image de ce qui existe en France ?

Non

Expliquez

Notre parti est opposé aux lois spéciales qui donnent une définition floue et large du terrorisme. Nous pensons qu'on peut très bien réprimer si nécessaire des attentats ou d'autres faits sur base du code pénal classique. Les procédures d'enquêtes particulières sont trop opaques et peu démocratiques et les pouvoirs de plus en plus grands donnés à l'exécutif et au

p

a

r

q

u

e

t

s

a

n

s

c

o

n

t

r

ô